



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - Pour les femmes afghanes
- 2- L'extrême droite
 - Projet de nouvelle loi sur l'immigration
- 3- Callac : une victoire pour l'extrême droite, défaite pour les droits humains
 - Semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations
- 4- Formation en droits des étrangers
 - Un timbre Nelson Mandella
 - Une rue Frantz Fanon à Nantes ?
- 5- Saint Brévin : l'immigration dangereusement manipulée
 - Actes des assises locales de la solidarité avec les migrant-es
 - Tsiganes
- 6- Palestine : #StopColonies
 - Brèves
- 7- Brèves (suite)
- 8- Femme, Vie, Liberté
 - Les routes de l'exil : Game over
 - Contacts



Pour les femmes afghanes

Les femmes afghanes abandonnées de tous, contraintes à l'invisibilisation, sont interdites de scolarité, de travail, de soins, de vivre. Malgré les difficultés, elles sont à l'avant-garde des luttes menées contre les régimes théocratiques, obscurantistes et patriarcaux. Nous devons notre solidarité à ces femmes et à leurs peuples. Leur combat contre l'obscurantisme et le patriarcat est le nôtre. La "répression suffocante" des talibans détruit la vie des femmes et des filles. Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous ne serons pas libres.

Le gouvernement va présenter une nouvelle loi sur l'immigration au Parlement, début 2023. Elle portera sur trois points exposés plus précisément page 2 de ce numéro du Pont Transcouleur.

- Renforcement de l'exécution des obligations à quitter le territoire,
- Réforme de la Cour Nationale du Droit d'Asile,
- Renforcement de l'intégration des migrants par le travail.

Les associations de défense des droits des migrants dénoncent dans ce projet des mesures de plus en plus répressives.

Il faut mettre fin aux discours scandaleux liant immigration et délinquance.

L'immense majorité des exilés souhaite travailler pour s'insérer dans le pays. Les militants qui les aident dans leurs démarches en sont témoins et constatent aussi la forte volonté de demander la nationalité française dès que les conditions en sont remplies. Les actes délictueux relèvent de la justice, qu'ils soient commis par des Français ou des étrangers.

Sur le deuxième point, il est à craindre un examen plus expéditif des recours contre les refus des demandes d'asile ? Une décision qui engage la vie d'une personne ne devrait pas être prise à la va-vite.

Enfin, le troisième point est l'objet de vifs débats dans les milieux politiques et associatifs. Pour le MRAP, liberté de circulation et liberté d'installation doivent devenir des droits universels. Il n'est pas contesté aux citoyens des pays riches la liberté de s'expatrier, qu'ils soient scientifiques, artistes ou travaillent dans des secteurs industriels. Les migrants viennent en France pour des raisons multiples, politiques, économiques, souvent liées entre elles. Depuis des mois, les dirigeants de grandes ou petites entreprises demandent au gouvernement des régularisations, face à leurs besoins de main d'œuvre : bâtiment, restauration, services à la personne, maraîchage, secteur agro-alimentaire, santé...

Il ne s'agit pas, pour le MRAP, de défendre la possibilité pour les employeurs, de disposer d'une main d'œuvre jetable et corvéable à merci, vouée à des emplois précaires, pénibles et peu qualifiés. Il faut au contraire, permettre à ces travailleurs d'accéder au droit commun dans le respect du code du travail. Il faut aussi promouvoir leur formation qui permettra une évolution de leur carrière.

Il faut mettre fin à l'hypocrisie de grandes entreprises qui ferment les yeux sur la réalité de l'emploi de travailleurs sans papiers, soumis à des conditions de travail et de salaires indignes. La construction du village des JO 2024, à Saint-Denis, en est un exemple flagrant.

Le MRAP participe pleinement à l'accueil des populations migrantes, sachant que, de tous temps, les étrangers s'intègrent dans la population générale. Aujourd'hui, ils apportent leurs forces vives à une population active vieillissante. Le MRAP refuse des mesures de régularisation frileuses et exige des pouvoirs publics une politique qui permettra aux migrants de devenir des citoyens à part entière.



Françoise THOUMAS

Le comité MRAP de la région nazairienne a organisé une matinée de travail sur l'histoire de l'extrême droite et sur ce qui la caractérise aujourd'hui. Dominique Comelli qui a animé cette matinée nous présente ici l'essentiel des questions abordées.

L'extrême droite fait partie du paysage politique en France depuis 2 siècles.

— dès 1820 se structure une idéologie politique, remettant en cause la Révolution et les Lumières, et prônant le retour à une société "naturelle" inégale, dirigée par le roi et la religion,

— dans les années 1880 se créent des mouvements nationaux-populistes, qui récupèrent deux "marqueurs" jusque-là portés par la gauche : le patriotisme et la défense des intérêts du peuple contre les profiteurs et les capitalistes, que l'extrême droite présente comme généralement juifs.

Définir l'extrême droite n'est donc pas simple, car sous ce terme, on retrouve des identitaires, des nationaux-populistes, des intégristes chrétiens, des fascistes. Réduire l'extrême droite au fascisme est donc très réducteur.

Mais il y a des traits communs :

— la notion de peuple, essentialisé (ethnique, racial, culturel...), mis en danger par les métissages, les autres.

Dans cet ordre naturel, il n'y a pas d'égalité naturelle entre les peuples. Les droits de l'homme et leur universalité sont donc combattus avec force. Le clivage entre "eux" et "nous" définit l'extrême droite,

— ce peuple n'a pas de contradictions internes : l'extrême droite se construit contre la notion de classe et de lutte de classe.

L'extrême droite construit des ennemis (le Juif, l'étranger, le migrant, le musulman, les élites...) : les 99 % (le peuple...) contre le 1 % (les prédateurs capitalistes mondialisés en général juifs, les élites les parasites étrangers...). Il faut réserver l'État-providence au "vrai peuple", et interdire aux autres d'en profiter. L'extrême droite prospère sur les sentiments de peur et de déclassement.

Lutter contre l'extrême droite implique donc de s'appuyer sur ce qui est incompatible avec ce socle : les droits de l'homme universels, la lecture de la société en classes et en lutte de classes, lecture qui a disparu actuellement : on parle de pauvres, de défavorisés.

L'extrême droite a une très grande habileté à reprendre, surtout sur les réseaux sociaux, les mots ambigus : le mot peuple, le mot "local" en écologie (un peuple "naturel" s'insère dans un territoire à défendre contre les autres. Il faut donc manger local, défendre l'espace naturel) le mot "démocratie participative" contre le système confisqué par les élites, le mot liberté...



Dominique COMELLI

Projet de nouvelle loi sur l'immigration

C'est la trentième depuis 1980 ! Et ce projet ne correspond pas à ce que nous attendons : une loi et une politique qui permettent aux étrangers résidant en France de devenir des citoyens à part entière.



- Renforcement de l'exécution des obligations à quitter le territoire (OQTF), particulièrement pour les auteurs de trouble à l'ordre public. La plupart des infractions sont liées à la situation administrative des migrants (absence de titres de séjour, de droit au travail...), aux contrôles policiers ciblés. Aucune donnée publique n'établit la part de l'immigration illégale dans les statistiques de la délinquance. En 2019, 15,7% des condamnés étaient des étrangers, toutes origines confondues.

- Pour atteindre ses objectifs, le ministre de l'Intérieur veut multiplier les Centres de Rétention Administrative, lieu de privation de libertés pour le seul fait d'avoir une OQTF. Il y aurait un projet à Nantes, contre lequel un collectif d'associations s'est déjà constitué.

- Les services de l'OFPRA (Office Français des Réfugiés et Apatrides) seraient décentralisés, placés sous l'autorité des préfets.

- La Cour Nationale du Droit d'Asile serait également réformée : cette instance juge les recours contre les refus de demande d'asile par l'OFPRA. Elle est actuellement formée de magistrats qui siègent à Montreuil sous Bois (93), en procédure collégiale. Elle serait divisée en plusieurs chambres réparties sur l'ensemble du territoire avec un juge unique. Sous couvert d'efficacité, le gouvernement entend en fait accélérer les procédures pour empêcher les exilés de commencer leur insertion en France en travaillant, menant leur vie familiale, nouant des liens avec la population.

- Renforcement de l'intégration des migrants par le travail : il s'agirait de faciliter la régularisation de travailleurs sans papiers, déjà présents sur le territoire, susceptibles de travailler dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre, avec la création d'un titre de séjour de un an. Mais, son renouvellement ne serait pas assuré, ce qui replongerait les migrants dans la situation de sans papiers.

Françoise Thoumas

Callac, bourg des Côtes-d'Armor de 2200 habitants a une tradition d'accueil des réfugiés. Le projet municipal "Horizon" porté par un fond de dotation privé devait accueillir des familles de réfugiés et redynamiser la commune. Une ancienne école et une librairie devaient être réhabilitées.

Des élus soutenant le projet ont été menacés de mort. Le 9 janvier le maire a annoncé l'abandon du projet.

Riposte Laïque, Reconquête ! revendiquent une "bataille acharnée" de plusieurs mois pour "défendre Callac contre l'invasion". L'extrême droite qui a traité les élus d'"immigrationnistes" ou d'organiseurs du "grand remplacement" crie "Victoire à Callac". Deux rassemblements, en septembre et novembre, ont réuni des centaines d'opposants venus de loin avec une forte représentation de l'Action française, de l'Alvarium (groupuscule identitaire angevin dissous en 2021) et des nationalistes bretons du "Parti national Breton".



J-Y Rolland, maire de Callac, devant l'ancienne école. Photo © Solenne Durox-LP



© Laurent Le Fur

Peu de locaux.

Éric Zemmour, se félicite "Je veux dire bravo à mes militants qui ont bataillé depuis le premier jour aux côtés de tous les patriotes pour empêcher ce funeste projet de répartition des migrants à Callac".

Le fonds de dotation s'insurge contre "cette campagne nauséabonde aux relents racistes et antisémites fondée sur des méthodes de harcèlement et d'intimidation, y compris des menaces de mort, ciblant le maire et plusieurs conseillers municipaux jusque dans leur vie privée".

À Callac comme à Saint-Brévin (voir page 5), l'extrême droite révèle son vrai visage : derrière un discours qui se veut "politiquement correct", c'est l'intolérance, la violence, l'exclusion, la xénophobie, le racisme et la haine de l'autre.



Augustin GROSDOY

Semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations à Saint-Nazaire

« Histoire(s) en partage »



Le collectif nazairien de lutte contre le racisme et toutes les discriminations, aborde cette année l'Histoire : est-ce un récit, avec ses rois, ses reines, ses héros et ses héroïnes, ou bien une histoire complexe, faite de métissages anciens et d'immigrations récentes ? L'Histoire est-elle écrite de la même manière selon le lieu, l'époque ou l'auteur(e) ? D'ailleurs, des écrits sont-ils indispensables pour avoir une Histoire ?

La conférence-débat « Histoire : écritures et manipulations » permet de comprendre l'importance des enjeux du récit historique.

Pour les scolaires, la pièce de théâtre d'Amine Adjina « Histoire(s) de France » va servir de base de réflexion pour aboutir à une lecture collective. Le MRAP intervient dans 14 classes de CM1 et CM2.

De nombreuses rencontres sont aussi programmées avec des histoires à découvrir.

La poésie, par exemple : que connaît-on de la poésie arabe, écrite par des femmes ?

Que dévoilent ces poèmes sur l'Histoire, leur histoire ? Le Collectif invite à découvrir et partager cette poésie profondément humaine avec trois poétesses arabes.

La musique, avec l'histoire du oud, cousin oriental du luth, n'est pas oubliée.

Et que racontent la cuisine et le... football, moments de partage par excellence ?

Le programme complet est à retrouver sur le site du MRAP : mrap-saintnazaire.org

À signaler dans le programme, une conférence-débat organisée par le MRAP :

« Histoire : écritures et manipulations » avec Dominique Comelli, professeure d'Histoire

L'histoire a toujours été un enjeu politique : construction d'un roman national pour assurer l'unité d'un pays, exaltation de moments de gloires parfois mythiques, oubli des choses qui fâchent (les défaites, les massacres, les colonisations, le trafic négrier...). Réfléchir et débattre sur les manipulations de l'histoire sont donc un enjeu essentiel de défense contre les rouleaux compresseurs identitaires et xénophobes complaisamment mis en branle par les médias.

jeudi 16 mars – 20h, Salle 7, Agora, 2 bis avenue Albert de Mun, Saint-Nazaire

Tout public – entrée libre

Renseignements : mrapp-saint-nazaire@orange.fr



Françoise MAHÉ

Une première : formation en droits des étrangers à Saint-Nazaire

Lors des Assises de la solidarité avec les migrants et migrantes du 19 mars 2022, la méconnaissance des droits des étrangers a émergé en même temps qu'une demande d'information. Certes, il est possible de participer aux formations annuelles organisées à Nantes par un groupe d'avocats militants, mais offrir des formations sur place, à Saint-Nazaire, permet davantage de participation.

En effet, tandis qu'une douzaine de nazairien·nes s'est rendue à Nantes le 10 décembre se former à « l'accès au travail des étrangers », ce furent quarante personnes qui ont participé à une formation à Saint-Nazaire le 14 janvier 2023.



Cette dernière formation a été réalisée par les militant·es du Collectif de Soutien aux Sans Papiers, MRAP et LDH, avec l'aide d'avocat·es, toujours indispensables et qu'on remercie. En une matinée ont été abordés la hiérarchie des textes et le droit au séjour des étrangers uniquement non-européens et hors la question asile et le droit au travail. Le public était très varié des salariés des Maisons de quartiers, de l'Agence nazairienne de la protection sociale aux bénévoles d'associations caritatives ou de divers collectifs d'accompagnement des migrants. Le succès de cette formation en appelle d'autres, notamment concernant l'asile.

Arrêt du Collectif de Soutien aux Personnes Sans Papiers (CSPSP) à Saint-Nazaire

Le 14 décembre 2022, le CSPSP a décidé l'arrêt de ses permanences et de tout rendez-vous. Il avait 20 ans d'existence et a vu passer nombre de bénévoles et de personnes sans-papiers (environ 70 à 80 dossiers ouverts par an). Vu la conjoncture, le manque d'autres structures semblables sur le territoire, la demande incessante des intervenants sociaux, peu à peu les bénévoles se sont senties parfois débordées par les demandes, et débordées aussi psychologiquement. C'est ainsi que le nombre de bénévoles s'est amenuisé au point de décider qu'il n'était plus possible de continuer ainsi.

Le MRAP a conscience que l'activité que tenait le CSPSP est essentielle à maintenir ou poursuivre autrement. Il y travaillera.

Marie-Elisabeth Allaire

Un timbre en hommage à Nelson Mandela



Les 20 et 21 janvier 2023 à la mairie de Chantenay (Nantes), l'amicale philatélique L'Ancre a organisé deux journées commémoratives à l'occasion de l'émission d'un timbre postal pour le 10^{ème} anniversaire de la disparition de Nelson Mandela.

Le comité local de Nantes du MRAP était associé à cette initiative.

Le combat contre l'Apartheid et pour la libération des prisonniers politiques de l'African National Congress fut l'un des grands combats historiques du MRAP aux niveaux national et local.

•"J'ai chéri l'idée d'une société libre et démocratique dans laquelle tous vivraient en harmonie et avec des chances égales." (Nelson Mandela)

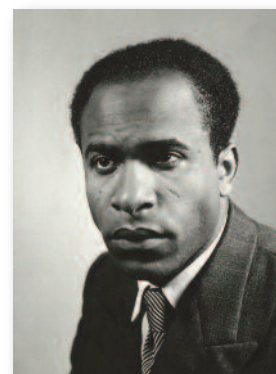
François Levent

Une rue Frantz Fanon à Nantes ?

D'origine martiniquaise, médecin psychiatre, figure majeure de l'anticolonialisme, essayiste de talent ("Peau noire, masques blancs", "Les Damnés de la Terre"), Frantz Fanon (1925-1961) reste une référence pour tous les militants antiracistes. Il fut l'ami de l'avocat Marcel Manville, un des fondateurs du MRAP. Donner son nom à une rue de Nantes serait non seulement rendre hommage à celui qui s'est battu pour l'indépendance de l'Algérie mais aussi à un intellectuel humaniste qui analysa les effets de la colonisation.

Sur ce dernier sujet, les éditions Philippe Rey viennent de publier "Histoire globale de la France coloniale", coordonnée par Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Dominic Thomas du groupe de recherche ACHAC.

François Levent



Saint-Brévin : l'immigration dangereusement manipulée

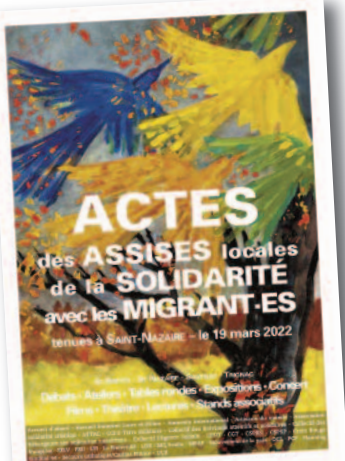
L'installation du centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) est prévue fin 2023 à Saint-Brévin-les-Pins. Le dimanche 11 décembre a eu lieu une manifestation appelée par le Rassemblement national et Reconquête ! Le Rassemblement vendéen entendait dénoncer le projet sous les prétextes les plus fallacieux "protégeons nos enfants !", "certains migrants souffrent de problèmes psychiatriques"...



À l'appel des "Bréviinois Attentifs et Vigilants", 300 manifestants se sont rassemblés pour témoigner de leur volonté d'accueil dans un esprit de concorde. Ils ont dénoncé la récupération politique d'extrême droite, les fausses informations, la haine et la xénophobie, rappelant que depuis 2016, plus de 380 demandeurs d'asile ont été accompagnés à Saint-Brévin, sans aucun problème. Avec toutes celles et tous ceux qui refusent de se laisser manipuler par la démagogie et les mensonges de l'extrême droite et de la droite extrême, le collectif Uni-es Contre une Immigration Jetable de la région nazairienne a réaffirmé que l'accueil des migrants est une nécessité et une question de respect des droits humains. Cet accueil doit être une ambition et un projet partagés. L'élan de solidarité envers les réfugiés ukrainiens a montré que c'est possible et sans aucun drame, que cela doit être fait pour tous les migrant-es.

Augustin Grosdoy

ACTES des Assises locales de la solidarité avec les migrantes et migrants du 19 mars 2022



Le 14 décembre 2022, une conférence de presse a réuni les organisations des "assises locales de solidarité avec les migrantes et migrants" pour présenter la brochure réalisée à partir de l'évènement avec l'aide de l'imprimerie de l'UD-CGT.

Sur trente-deux pages, illustrées de photos et témoignages de personnes sans-papiers, sont relatés les ateliers, actions théâtrales, musicales et cinéma.

Le tout est précédé de nos objectifs visant à l'accueil digne et respectueux des femmes, hommes, enfants qui cherchent refuge chez nous.

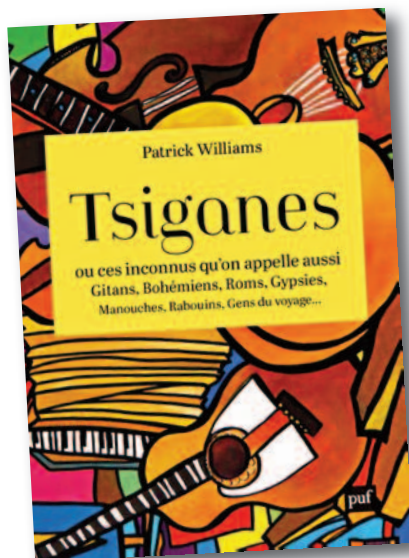
La suite est à écrire car des préconisations ont été émises.

Cette brochure et ces Assises ont été réalisées sous l'impulsion du Collectif UCIJ dont le MRAP est un acteur important.



Marie-Élisabeth ALLAIRE

TSIGANES



Patrick Williams, décédé en 2021, est considéré comme un des meilleurs spécialistes des Tsiganes, Roms, Voyageurs. Il les a beaucoup fréquentés dans son enfance et sa jeunesse en Creuse et, plus tard dans la région parisienne où il a épousé une romni (femme rom). Mais il est aussi un ethnologue réputé dont les travaux font référence. Son ouvrage posthume s'intitule "Tsiganes ou ces inconnus qu'on appelle aussi Gitans, Bohémiens, Roms, Gypsies, Manouches, Rabouins, Gens du voyage..." (Presses Universitaires de France 2022). La première partie, tel un roman initiatique, évoque les souvenirs de ses rencontres, nous faisant comprendre de l'intérieur la vie de ces "romanos" sur lesquels tant de préjugés circulent. La seconde partie traite de son engagement dans l'anthropologie. Il y pose des questions essentielles sur ces populations, à la fois semblables et différentes, sur le regard souvent globalisant porté par la société, y compris par les chercheurs. C'est en cela que ce livre passionnant aborde des questions universelles.

L'exposition du MRAP "Voyageuses, voyageurs, que veulent-ils ?" est disponible : s'adresser aux comités locaux.



François LEVENT



L'initiative citoyenne européenne (ICE) pour mettre fin au commerce avec les colonies israéliennes illégalement établies dans les territoires occupés doit atteindre le million de signatures. C'est possible en se rendant sur <https://plateforme-palestine.org/StopColonies>.

La colonisation par Israël de la Palestine occupée est un crime de guerre selon le droit international. Elle prive les Palestiniens de leurs terres et de leurs ressources en eau et elle rend impossible leur vie quotidienne. Dans les pays de l'Union européenne (UE), où il est toujours possible de vendre des produits de ces colonies, il faut que cela cesse !

L'UE doit assurer la conformité de sa politique commerciale commune avec ses traités et le respect du droit international y compris dans ses relations commerciales.

La campagne française pour l'ICE #StopColonies est soutenue par plus de 35 organisations françaises (dont le MRAP). Les signataires ne veulent plus risquer d'être complices par leurs achats de la colonisation et des violences infligées, entre autres, au peuple palestinien.

Si elle parvient à rassembler un million de signatures de citoyen·nes européens, cette ICE obligera la Commission européenne à discuter de mesures concrètes dans ce sens.

Le samedi 21 janvier, la campagne de signatures s'est invitée à Nantes, au Carrefour rue de la Barillerie/Cours de 50 otages et à Saint-Nazaire, rue de la Paix, à l'entrée du Ruban Bleu.



Brèves

Liberté d'expression

Le 13 septembre, le préfet de la Vienne a sommé la ville et la métropole de Poitiers de retirer leurs subventions au "village des alternatives" organisé par Alternatiba-Poitiers. Selon le préfet, un atelier de formation à la désobéissance civile non-violente y serait "incompatible avec le contrat d'engagement républicain" défini dans la "loi séparatisme".

Plusieurs associations et groupements – souvent écologistes – ont depuis été victimes des mêmes mises en demeure en dépit de la Cour européenne des droits de l'homme qui a affirmé que la désobéissance civile dans un domaine d'intérêt général constitue un des aspects les plus importants du droit de la liberté d'expression.

L'initiative du préfet de la Vienne fragilise les libertés associatives et appauvrit la démocratie : la "loi séparatisme" et le contrat d'engagement républicain doivent être abrogés.

Des Kurdes assassinés

Le 23 décembre 2022, une agression a tué trois Kurdes dont la responsable du mouvement de femmes kurdes en France, et un chanteur. Ce jour-là, les Kurdes qui s'apprêtaient à commémorer le 10^e anniversaire de l'assassinat de trois d'entre elles sont victimes d'un nouvel attentat terroriste. Cet attentat a été commis par un raciste multi-récidiviste. Il faut que la justice fasse toute la lumière sur cet acte. Le passage à l'acte de certains est aussi une responsabilité collective.

Massacres à Jénine et à Jérusalem



© Raneen Sawafra - REUTERS

L'escalade de la violence ne résoudra rien ! Le 26 janvier, neuf civils ont été assassinés à Jénine par l'armée israélienne; le 27 janvier sept Israéliens l'ont été à Jérusalem par un jeune Palestinien ; en janvier, plus de 30 Palestiniens ont été abattus en Palestine occupée. Cela doit cesser. La France, l'UE, l'ONU doivent exiger qu'Israël respecte le droit international, cesse l'occupation, le nettoyage ethnique, la destruction de quartiers, de villages palestiniens, l'arrachage des oliviers, que l'État de Palestine soit reconnu.



© Ronen Zvulun - REUTERS

Hommage à Bernard Ravenel

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Bernard Ravenel. Il fut le premier Président de l'Association France Palestine Solidarité de sa fondation en 2001 jusqu'en 2009. Il fut aussi l'un des organisateurs du Tribunal Russell pour la Palestine, dont les travaux commencèrent le 4 mars 2009 pour se terminer en 2014. Bernard Ravenel était un militant pacifiste et antiraciste infatigable.



Défense de la démocratie

Dimanche 8 janvier, des soutiens de Bolsonaro, ancien président d'extrême droite du Brésil, opposés au retour au pouvoir de Lula, démocratiquement élu ont saccagé le Congrès, la Cour suprême et le palais présidentiel à Brasilia, appelant une "intervention militaire pour chasser M. Lula du pouvoir !". Appel glaçant au retour des années de plomb en Amérique Latine. Nous condamnons les violences des partisans de Bolsonaro et exprimons notre solidarité avec les démocrates brésiliens.

**Faits divers**

Le comité MRAP de la région nazairienne a écrit au rédacteur en chef de Ouest-France à Saint-Nazaire pour attirer son attention sur des articles publiés en octobre et novembre. En effet, l'opportunité des rapprochements entre les délits supposés et la situation administrative au regard du séjour des auteurs présumés sur le sol français est à questionner. Ainsi, quel est le lien entre les faits rapportés (10 novembre) à Penhoët qui "empoisonnent" la vie des riverains et le "dialecte étranger" des jeunes hommes ? Qu'est-ce qui justifie la mise en exergue dans le titre de la situation administrative "sans papiers" (29 octobre) du "jeune condamné pour vol" et l'article qui rapporte une audience du tribunal ? Est-il nécessaire de préciser que le cambrioleur, identifié grâce à une vidéo est "sans domicile fixe sans papiers" (10 novembre). Ces rapprochements n'ajoutent rien à l'information et amalgament délinquance et immigration.

Un député d'extrême droite vice-président du groupe d'amitié France-Algérie !

Lors du renouvellement du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée nationale, le député d'extrême droite José Gonzalez (RN), qui avait tenu comme doyen d'âge à l'ouverture de la législature des propos nostalgiques de l'Algérie française et négationnistes des crimes commis par l'organisation terroriste OAS, a été désigné à la vice-présidence du groupe d'amitié France-Algérie. Compromission !

Haïti

Le 3 novembre dernier, "dans un contexte de crise humanitaire et sécuritaire en Haïti", l'agence des Nations Unies pour les réfugiés a appelé les États à suspendre les renvois forcés de personnes haïtiennes vers leurs pays. "Les femmes, les enfants et les hommes haïtiens qui se trouvent à l'extérieur du pays et qui sont renvoyés de force en Haïti peuvent être confrontés à des risques sécuritaires et sanitaires potentiellement mortels". En France pourtant, en 2022, des centaines de ressortissant-es d'Haïti ont été placés-es en rétention administrative, notamment en Guadeloupe, pour être expulsés-es. La France doit immédiatement cesser d'expulser les Haïtiens.

**Aides financières Enfance Familles**

Le 28 novembre, l'UCIJ a écrit aux Conseillères Départementales, aux Conseillers départementaux, du territoire de la Carène pour attirer leur attention sur les montants des aides financières Enfance Famille. En dépit de la préoccupation forte du Conseil Départemental autour de la Protection de l'Enfance, les sommes attribuées en particulier à la couverture des besoins vitaux des enfants de familles étrangères avec ou sans-papiers sont de plus en plus réduites et leur durée d'attribution s'est drastiquement rétrécie. Elles doivent être significativement augmentées dans le Schéma Départemental Enfance Famille 2022/2027.

Les Klarsfeld décorés par le maire de Perpignan

Serge et Beate Klarsfeld, ambassadeurs honoraires de l'UNESCO de la mémoire de la Shoah, opposants courageux et historiques au racisme et à l'extrême droite ont consacré leur vie à traquer les nazis. Le 13 octobre 2022, ils ont reçu la médaille de la Ville de Perpignan, des mains du Maire, Louis Aliot, membre influent du RN aux racines antisémites avérées. Naufrage idéologique qui fait le jeu l'extrême-droite !

Soutenons Aminata

A 13 ans, elle a fui la Guinée pour échapper à un mariage forcé. Elle a frôlé la mort pour rejoindre la France en 2018. Le hasard l'a conduite en région nantaise où elle a été accueillie. Aujourd'hui, Aminata, 17 ans, est en seconde au lycée Talensac, à Nantes. Elle rêve de rester en France pour devenir infirmière. Mais il faudrait que le Département de Loire-Atlantique reconnaisse qu'elle est bien mineure. Malgré la présentation de papiers officiels, l'administration a fait appel d'une décision du tribunal de Nantes. Ce qui pourrait la priver d'aides sociales à l'enfance et la reconduire en Guinée. L'audience à la cour d'appel de Rennes a eu lieu le 23 janvier, décision le 27 février.



Le MRAP, dans sa lutte contre le racisme et les discriminations, est particulièrement attaché à la défense des droits et des libertés des femmes. A son initiative, pour témoigner cette solidarité, près de 200 femmes de la région nazairienne se sont coupé une mèche de cheveux. Elles figurent sur cette mosaïque. —————>
 Vous pouvez télécharger la mosaïque de leurs 189 photos sur le site web du MRAP de la région nazairienne :
https://mrapsaintnazaire.org/IMG/jpg/mosaique_a3_v4b2-min.jpg

Le MRAP, solidaire des femmes iraniennes, s'oppose, entre autres, à toute injonction, quelle qu'elle soit, concernant les tenues vestimentaires et les corps (droit à l'avortement). Il est solidaire du peuple iranien dans sa lutte pour obtenir la liberté. Attaquer les droits et les libertés des femmes iraniennes, c'est s'attaquer aux droits et aux libertés de toutes les femmes et de tous les hommes.



Photos recueillies par le MRAP St Nazaire, en soutien aux femmes iraniennes.
 Sony, Janick, Godelle, Marie-Noëlle, Joana, Annie, Marie-Hélène, Marie, Rosaline, Sandrine, Almée, Chloé, Anne, Catherine, Géorgette, Jafar, Maryam, Michèle, Nicole, Rosaline, Nijla, Aurora, Catherine, Irène, Anne, Nicole, Betty, Dorcas, Marie, Colette, Jeanette, Françoise, Cathy, Anne, Guelle, Marie-Anne, Sylvaine, Cathy, Charlot, Isabelle, Marie, Sylvie, Catherine, Marie-Claire, Hélène, Ima, Nelly, Annie, Michèle, Françoise, Marie-Elizabeth, Frédérique, André, Sabot, Françoise, Marlène, Marie-Christine, Michèle, Blanche, Isabelle, Catherine, Anne-Marie, Christine, Chantal, Chantal, Valérie, Marie, Chantal, Jennifer, Daniela, Yvonne, Marie, Olyvia, Sabine, Vanessa, Sophie, Claire, Gina, Lucinda, Christine, Catherine, Isabelle, Nadine, Godelle, Pascale, Barbara, Agnès, Annie, Annie, Catherine, Colette, Laure, Laurence, Claire, Dany, Elisabeth, Françoise, Françoise, Isabelle, Laurence, Lisa, Leticia, Marie, Maryvonne, Marie-Françoise, Mirella, Myriam, Pauline, Flora, Valérie, Annie, Valérie, Monique, Chantal, Denise, Claudie, Julia, Sylvie, Claudie, Christophe, Claudie, Nadine, Edith, Catherine, Catherine, Chantal, Chantal, Magali, Sophie, Marie, Catherine, Sandrine, Marie-Françoise, Marie, Marie, Monique, Mirella, Bernadette, Annie, Martine, Naylen, Catherine, Alison, Chantal, Corinne, Adeline, Chantal, Annie, Sophie, Heidi, Sarah, Catherine, Isabelle, Evelyn, Catherine, Marie-Hélène, Régine, Marie-Cécile, Bernadette, Martine, Anne, Béatrice, Annie-Laurence, Sophie, Pascale, Brigitte, Judith, Françoise, Irène, Françoise, Noëlle, Françoise, Annie, Marie-Christine, Marie, Lucinda, Louise, Catherine, Nicole, Françoise, Rosine, Marie-Thérèse.

Les routes de l'exil : Game over

Le centre socio-culturel de Paimbœuf a présenté mercredi 7 décembre "Les routes de l'exil : Game over !", la conférence théâtralisée d'Irène Rivière. Elle y explique, entre humour et émotion, enquêtes et témoignages, la politique européenne de l'asile ces 20 dernières années.

"Tout ce qui est mis en place pour refouler, enfermer, effacer... j'essaye de l'expliquer avec émotion mais aussi humour et dérision, tellement la situation est absurde".



Irène Rivière

"Les routes de l'exil : Game Over !" sera présentée le **vendredi 21 avril au Théâtre Jean Bart à Saint-Nazaire.**

Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau, 44100 Nantes
 tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58
 courriel : mrapanantes@hotmail.com
Pour adhérer au MRAP :
 site web national : <http://www.mrap.fr>

St-NAZAIRE

Point de rencontre chaque 2^e lundi du mois à 20h
 Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun, 44600 St-Nazaire
 tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
 courriel : mrapp-saint-nazaire@orange.fr

mrapp Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
 43 boulevard de Magenta 75010 Paris
 Tél. 01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - adhesion@mrapp.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

A renvoyer à :

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____

Date de naissance : _____ Profession : _____
 Domicile : _____ Portable : _____
 Courriel : _____

J'ADHÈRE AU MRAP
 Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700€	<input type="checkbox"/> 20 €
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €

Adhésion de soutien : _____ €

JE M'ABONNE A DIFFÉRENCES
 La revue trimestrielle du MRAP 24 €

DEDUCTION FISCALE
 Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.

VIE DU MOUVEMENT
 Rendez-vous sur le site internet du MRAP : www.mrap.fr

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit.e sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

Racisme, discrimination, xénophobie International
 Éducation Extrême droite
 Roms, Tsiganes et Gens du Voyage Migrations

J'adhère pour la première fois
 Je renouvelle mon adhésion

PRELEVEMENT
 Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA et nous la renvoyer accompagnée de votre RIB-IBAN. Veuillez compléter les champs marqués *

Nom du créancier : MRAP FR79222433827 - 43, boulevard de Magenta - 75010 PARIS - France
 Coordonnées de votre compte : _____

*Montant de la cotisation + Différences : _____ € Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number) : _____

*Prélèvement trimestriel *Prélèvement annuel
 Cochez la case souhaitée

Type de paiement : paiement récurrent/répétitif Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code) : _____

*Fait à : _____ le : _____

*Signature : _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le MRAP à donner des instructions à votre banque pour débiter votre compte du montant de votre cotisation. Pour toute réclamation relative à votre prélèvement ou pour toute modification ou résiliation de votre prélèvement, contactez le MRAP. Prélèvement annuel - récurrent - prélèvement trimestriel - mensuel, juin, septembre et décembre

Date : _____ Signature : _____

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : Vous acceptez que le MRAP enquête et utilise vos données pour communiquer avec vous et vous informer. Le MRAP s'engage, pour protéger la confidentialité de vos données, à ne pas divulguer, transmettre ou partager vos données avec d'autres organismes ou entreprises. Les traitements de vos données sont régis conformément à la loi n°2018-1035 du 20 Juin 2018. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet : www.mrap.fr



Jean-Charles RICQUIER



Myriam AUGER

Imprimé à Nantes par
Imprimerie Parenthèses